

Le 26/10/2021

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP CROISSANCE DIVERSIFIEE

La société de gestion du FCP Croissance Diversifiée a pris la décision de :

- de déléguer une partie de la poche taux à Ossiam afin de la gérer en deux sous-poches telle que décrit ci-dessous:

« La gestion de la poche obligataire est gérée via deux sous-poches distinctes.

Pour l'une des deux sous-poches, la stratégie d'investissement mise en œuvre a la particularité d'intégrer un filtre d'exclusions sur les émetteurs non souverains. Sont donc exclus de l'univers d'investissement les titres suivants :

- Titres émis par des sociétés dont l'activité est liée aux armes controversées (tel que les armes à sous-munitions ou armes chimiques), au tabac, au charbon minier, aux sables bitumeux et aux activités d'exploration dans l'Arctique.*
- Titres émis par des sociétés qui font l'objet de controverses sévères (4 et 5 selon l'échelle Sustainalytics).*

Dans ce cadre, les données des principaux fournisseurs (tels que Sustainalytics ou Trucost) sont utilisées. »

Ces modifications entrent en vigueur le 2 novembre 2021.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Les prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

e-mail : clientservicingAM@natixis.com

Ces documents sont également disponibles sur le site internet www.im.natixis.com